



Budget 2019

La transparence, partout !

En dépit d'une gestion financière saine, la commune doit résoudre une équation chaque année plus difficile : comment répondre aux besoins croissants de la population avec toujours moins de ressources ?

En remettant en cause l'autonomie financière des collectivités et le principe constitutionnel de décentralisation, les gouvernements ont pris la décision de fragiliser les communes et de faire reculer le service public dans les territoires.

En imposant partout l'échelon intercommunal, au lieu d'économies c'est une progression des dépenses, un flou dans les compétences et une perte de proximité soulignée par les populations. Cette situation est dénoncée notamment par les associations de maires mais ne fait pas l'objet d'une évaluation transparente par l'État qui pourrait conduire à changer d'orientation. À notre niveau, Cabestany subit doublement la perte de la dynamique économique depuis l'intégration dans l'agglomération en 2011 et les désengagements de l'État depuis 2014 ¹.

Une réalité qui a conduit à baisser les dépenses par

habitant, à stabiliser les dépenses de fonctionnement, à baisser les investissements et à augmenter raisonnablement la fiscalité des ménages pour maintenir le service à l'utilisateur ².

Vos impôts représentent aujourd'hui la plus grande part des recettes communales ³.

Cette tension qui traverse l'ensemble des budgets publics croise les interrogations sur l'utilisation de l'argent récolté par l'impôt et qui n'abonde plus le budget communal.

D'autant que les règles élémentaires de transparence font aujourd'hui défaut à la Communauté Urbaine (CU). Cabestany qui est une principale contributrice au budget de la CU n'a toujours pas, malgré ses demandes, connaissance des investissements de cette dernière sur les 36 communes qui la composent.

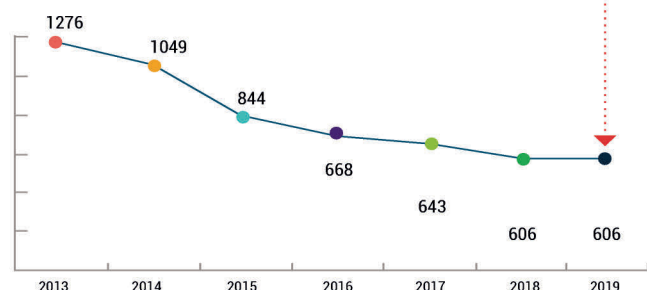
Une information qui serait pourtant bien utile pour que le citoyen puisse en juger.

Vous retrouverez dans ce dossier le budget plus en détail ⁴, les investissements en cours et à venir ⁵ avec le sujet spécifique de la voirie qui est ressorti des réunions de quartiers ⁶.

1 Les pertes de ressources

Évolution de la DGF Cabestany entre 2013 et 2019 (en k€)

Dotation Globale de Fonctionnement reversée par l'état



Les dotations de l'État se stabilisent pour le budget 2019.

Suite à des décisions qui dépendent essentiellement des choix de l'État (réforme de la Taxe professionnelle, baisse des dotations et généralisation des intercommunalités), les trois principales ressources de la commune sont au plus bas, les dotations (DGF) baissent, l'ex-taxe professionnelle (TP) est arrêtée à la situation de 2010, entraînant la perte de la dynamique économique (entreprises s'installant). Il ne reste comme levier à la commune que les impôts locaux et la tarification des activités.

Dynamique économique locale

Perte pour le seul budget 2018

900.000 €.

La baisse de la dotation globale de fonctionnement ne prend pas en considération la spécificité de la commune et notamment l'importance de ses équipements publics municipaux.

DOTATIONS DE L'ÉTAT

PERTES CUMULÉES POUR LA COMMUNE DEPUIS 2014 :

3,1€
MILLIONS

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

ESTIMATION DES PERTES CUMULÉES DEPUIS 2011 :

5,1€
MILLIONS

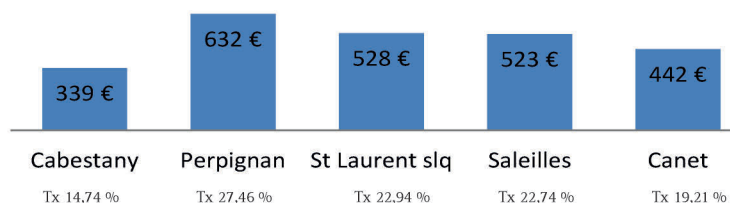
2 Le maintien d'une faible fiscalité

Malgré une augmentation de 1,5% cette année, les taux décidés par le Conseil municipal de Cabestany restent très bas par comparaison aux autres communes de la CU. Ils passent cette année à 14,96 % en foncier bâti, 11,38 % pour la Taxe d'habitation et 67,30 % en foncier non bâti.

Le choix de Cabestany de maintenir ses impôts locaux relativement bas peut aujourd'hui devenir un handicap. Des recettes nouvelles sont à trouver pour maintenir le niveau de service à la population.

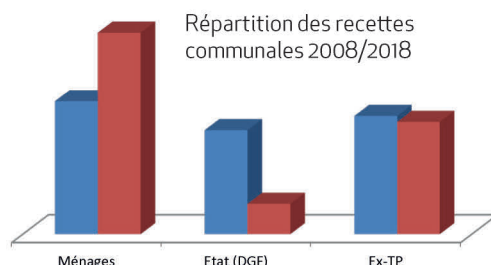
Part communale du foncier bâti

En 2018, si j'ai une maison de 100 m² avec jardin (base 2300), je paye :



3 Les effets sur la répartition des recettes

Le schéma ci-contre fait apparaître une forte augmentation de la participation des ménages qui compense les "économies" que fait l'État sur le dos des communes. Il faut toutefois préciser que ce n'est pas uniquement le résultat de l'augmentation des impôts locaux mais aussi de l'apport fiscal de 2000 habitants supplémentaires.



Quelle évolution des ressources de la commune en 10 ans ?

Le budget de fonctionnement de la commune reste stable depuis 2010 entre 12 et 13 millions d'€ ce qui a permis de garder un haut niveau de service public communal. Néanmoins, l'augmentation de population induit aussi des dépenses supplémentaires.

IMPOTS LOCAUX : SUR 100 € QUE VOUS VERSEZ

CABESTANY / DÉPARTEMENT / COM. URBAINE
40€ / 35€ / 25€

hausse de la proportion de la part des ménages dans le budget communal

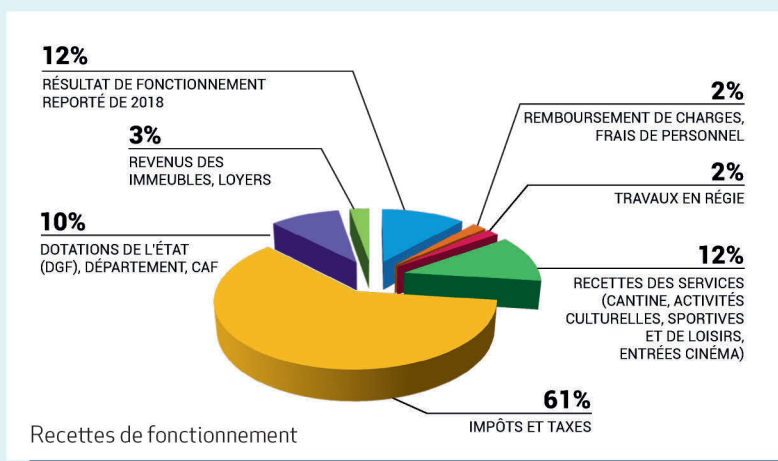
baisse de la proportion des impôts destinés à la commune

4

Le fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de la commune dépendent essentiellement des impôts et taxes (61%), de votre participation financière aux diverses activités municipales (12%) et des dotations de l'état (10%).



L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

La dette totale est de 937 €/habitant pour une moyenne de 1.074€/hab. dans les communes de même strate.

À noter que les Cabestanyens sont également concernés par la dette par habitant de la Communauté urbaine dont ils ne sont nullement responsables.

Un effort particulier sur les dépenses

En 2018, le prévisionnel des dépenses en fonctionnement voté par la commune était de 13,4 millions d'euros €. Celui-ci est en légère baisse avec une masse salariale stable.

La hausse de la fiscalité ne couvre pas la baisse des dotations

Pour maintenir la qualité et le nombre des services qu'offre la Commune à sa population, une augmentation de 1,5% des taux de la commune a été votée par le Conseil municipal, soit 66.358 € de recettes supplémentaires.

En chiffres

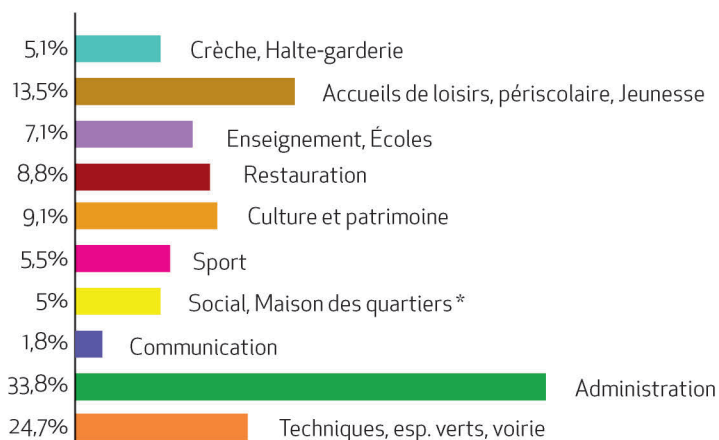
13.070.293 € prévus en dépenses de fonctionnement.

Baisse des investissements

En raison de la baisse des dotations, les investissements sont étalés sur plusieurs années avec un budget prévisionnel cette année de 4.835.681 €. Cabestany maintient néanmoins un niveau d'investissement réel de 303 €/habitant (2017) contre 265 €/habitant pour les communes de la même strate.

Les dépenses de fonctionnement

BUDGET PRIMITIF 2019 : DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.



(*) 12,7% avec le CCAS et les aides à domicile

Pas de baisse des subventions aux associations

En 2019, la volonté municipale est de maintenir l'enveloppe globale allouée aux associations de la commune.

En chiffres

4.835.681 € de dépenses d'investissement prévues pour 2019.

5 Investissement

C'est terminé ...



Bibliothèque municipale

2^e phase de rénovation et développement du secteur numérique : 84.000 € ttc.



Cantine scolaire

Fin et solde des travaux commencés en 2017 : 875.700 € ttc



Entrée des écoles Buffon et Chaplin

Salle Carrère

Aménagement de l'étage pour l'accueil des associations : 101.600 € ttc

C'est en cours ...



Mise en accessibilité

1^e phase de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) : 221.500 € ttc

2^e phase 2019 : prévisionnel 418.000 € ttc



Rue Jouy d'Arnaud

2^e phase : terrassement et réseaux secs 218.800 € ttc

Pour 2019 ...

Loges Théâtre

Création de loges d'artistes pour la salle Abet au Centre culturel Jean Ferrat : 300.000 €

Arrosage stade

Installation d'un nouveau surpresseur à la Germanor pour améliorer l'arrosage et permettre des économies d'eau : 99.000 €

Les habitants associés au choix de la ville

Pour avancer sur les priorités locales, la municipalité a reçu des délégués issus des participants aux 1^{ères} réunions de quartier. Cela a permis de présenter les difficultés posées, les arbitrages proposés et d'entendre les remarques des premiers concernés.

6 S'écouter et décider

Sécurité routière

Depuis maintenant un an et demi, se tiennent des réunions dans chaque quartier de la commune pour évoquer les sujets qui sont, selon vous, prioritaires.

D'ores et déjà, ces riches échanges ont permis à la municipalité de formuler des réponses adaptées. Parmi elles, les remarques liées à la sécurité des rues ont amené à mettre en place des aménagements par exemple avec l'installation d'un stop rue Jean Zay ou d'un rétrécissement de voie pour freiner la vitesse rue Maximilien Robespierre. Ces réponses doivent être maintenant évaluées.

Certain autres sujets ne dépendent pas de la collectivité comme la présence plus régulière de la gendarmerie sur certains axes où vous avez signalé des infractions régulières.

État de la voirie

Vous avez également alerté sur le programme de rénovation de la voirie sous la responsabilité de Perpignan-Méditerranée (dite d'intérêt communautaire) et la dégradation visible de certaines rues de la commune.

Là encore, avec des retards qui se comptent en années, les conséquences de la situation financière de la CU nous pénalisent fortement, notamment sur l'Avenue François Mitterrand. Devant cette situation et dans le cadre de la convention de gestion, la municipalité a décidé de ne plus attendre et de reprendre la main sur certains travaux. Le choix a été fait de récupérer les rues Jouy d'Arnaud (dont le chantier avance), Jean Zay et celles du Château-d'Eau pour faire accélérer les projets. Toutes ces voies seront bien financées par la commune.